

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 25 NOVEMBRE 1886

PRÉSIDÉE

PAR M. CARO

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVI

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

FONDATIIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *trois mille francs* :

A M. l'abbé LEMOINE, *Michel-Barnabé*, à Lucé-Perrou, *Orne*

Un prix de *deux mille francs* :

A LAFONT, *Antoinette*, à Lectoure, *Gers*.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Trois prix de *quinze cents francs* :

A NICOLLE, *Pierre*, à Corcieux, *Vosges*;

A SOEUR SAINT-GAUTIER, *Anne-Marie GUILLEMIN*, à La Roche-sur-Yon, *Vendée*;

A CLÉMINEAU, *Jeanne-Marie*, à Rhetiers, *Ille-et-Vilaine*.

Quatorze médailles de *mille francs* :

A MATHIEU, *Léonie*, à Fauroux, *Tarn-et-Garonne*;

- A DUBILLON, *Marie-Sidonie*, rue Condorcet, n° 57, *Paris*;
A BERGER, *Marie*, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*;
A GUIONET, *Françoise-Sophie*, à Millau, *Aveyron*;
A RUFFIER, *Marie*, à Fontans, *Lozère*;
A MONNIN, *Thérèse*, à Rioz, *Haute-Saône*;
A MASSON, *Louise*, à Versailles, *Seine-et-Oise*;
A MARGOT, *Marie-Catherine*, passage de la Forge-Royale,
n° 23, *Paris*;
A BAUMARD, *René*, à la Chapelle-du-Genêt, *Maine-et-Loire*;
A HOCHER, *Marie*, à Tours, *Indre-et-Loire*;
A AILLIOT, *Marie*, à Saint-Pierre-de-Chemillé, *Maine-et-Loire*;
Aux époux RABAUD, à Saintes, *Charente*;
A ROZÉ, *Célestine*, à la Richardais, *Ille-et-Vilaine*;
A la dame SACHOT, à Saint-Gorgon, *Vosges*.

Cinq médailles de cinq cents francs :

- A LANDELLE, *Julie*, à Vitré, *Ille-et-Vilaine*;
A GUÉRIN, *Anne*, à La Flèche, *Sarthe*;
A BROS, *Marie-Rose*, à Aumont, *Lozère*;
A CALAS, *Marie*, dite *Mariette*, à Bédarieux, *Hérault*;
A PÉCONDON, *Marie*, à Bagnères-de-Bigorre, *Hautes-Pyrénées*.

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné à la dame TROSSELLI, à Villebois, *Ain*.

PRIX MARIE LASNE.

Ces prix, de la valeur de *trois cents francs*, sont attribués :

- A LINSAC, *Antoinette*, à Cahors, *Lot* ;
- A BELOT, *Marie*, rue de Sévigné, n° 27, *Paris* ;
- A la dame JONDEAU, à Braye, *Saône-et-Loire* ;
- Aux époux ROBERT-HAINAULT, à Monthou-sur-Bièvre, *Loir-et-Cher* ;
- A PAINEAU, *Marie*, à Cogners, *Sarthe* ;
- A PONS, *Zélie*, à Millau, *Aveyron*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné *Victorine* PAQUETTE, rue du Faubourg Saint-Honoré n° 12, *Paris*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est décerné à la dame *Poussor*, à Pallegney, *Vosges*.

PRIX ANONYME
FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné au jeune MOUSSAY, à *Paris*.

PRIX CAMILLE FAVRE.

L'Académie, n'ayant pas encore l'entière disposition de cette fondation, décerne onze médailles de *cinq cents francs*, de la fondation de M^{lle} Camille Favre, et elle attribue ces médailles :

- A SOGNOZ, *Marie*, à Saint-Jean-de-Maurienne, *Savoie*;
 - A MINVIELLE, *Françoise*, à Caudrot, *Gironde*;
 - A GAUDINOT, *Marie*, à Lons-le-Saunier, *Jura*;
 - A THIVEL, *Reine*, au Puy, *Haute-Loire*;
 - A FRAISSE, *Marie*, à Saint-Bonnet-le-Bourg, *Puy-de-Dôme*;
 - A ROULAND, *Marguerite-Antoinette-Perrine*, à Paimbœuf, *Loire-Inférieure*;
 - A LÉZY, *Louise-Émilie*, rue du faubourg Saint-Denis, n° 48, *Paris*;
 - A LEGRAND, *Victorine*, à La Crau, *Var*;
 - A BUCAILLE, *Marie*, à Elbeuf, *Seine-Inférieure*;
 - A MARTORY, *Philippine*, à Gourdon, *Lot*;
 - A LUARD, *Estelle*, à Evron, *Mayenne*.
-